
magazinepmepmi@yahoo.fr
Numéro 188 - Août 2012
Business
Tam - tam d'Afrique
PME PMI
1000 F CFA
Magazine du monde des Affaires
Ouattara, Sarkozy et Hollande
Les activités
du président de
la République
en Images
Portrait : Thierry Tanoh
Nouveau DG d'Ecobank
Gérald Collange
afd
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
Interview du
Directeur Général
de la BICICI
Soutien de l'AFD en faveur
des TPE/PMI en Côte d'Ivoire
Depuis 2010, l'AFD s'est concentrée sur l'appui au secteur privé
et notamment sur le développement de l'outil ARIZ de garantie
bancaire à destination des PME et sur la microfinance.
Spécial 9 pages

EN COUVERTURE

La grande interview du mois

Dans chaque numéro, un chef d'entreprise ou une personnalité répond aux questions du magazine

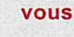
afd AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Gérald Collange

Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) en Côte d'Ivoire

LE SOUTIEN DE L'AFD EN FAVEUR DES TPE/PMI EN CÔTE D'VOIRE

Pouvez-vous vous présenter?





Gérald Collange, je suis le directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) en Côte d'Ivoire. J'ai pris mes fonctions en mai 2012. J'étais auparavant directeur adjoint du département Afrique de l'AFD.

Quel est le rôle de l'AFD dans un pays ?



L'AFD est le principal opérateur du dispositif français de coopération. C'est un établissement public industriel et commercial doté du statut d'institution financière spécialisée. Présente sur 4 continents, l'AFD finance des projets et programmes de développement dans plus de 90 pays. Ces projets visent à soutenir une croissance économique plus durable et partagée, à améliorer les conditions de vie des plus pauvres, à contribuer à la préservation de la planète. L'Afrique au Sud du Sahara, où elle consacre environ 40% de son activité, constitue la zone d'intervention prioritaire de l'AFD.

L'AFD est aussi un groupe constitué de l'AFD elle-même et d'une filiale qui est en charge du secteur privé, Proparco. Celle-ci intervient à travers différents instruments : prêts, prise de participation directe, capital investissement, garantie et ingénierie financière. L'équipe Proparco est revenue en 2009 en Côte d'Ivoire et intervient depuis Abidjan sur l'ensemble de la Cedeao (hors Nigéria).

Mais l'AFD n'est pas qu'une institution qui octroi des financements. Elle attache une grande importance au renforcement des capacités, à la formation et au partenariat notamment à travers le Centre d'Etudes Financières Economiques et Bancaires (CEFEB) qui a permis de former environ 800 cadres ivoiriens. Outre la formation, qualifiante et diplômante, le CEFEB anime également des séminaires sur des thèmes tels que le financement municipal, l'assainissement urbain, l'enjeu climatique…un séminaire régional doit d'ailleurs se tenir à Abidjan sur les Partenariat Public Privé (PPP) à la fin octobre.

Enfin, pour être complet, l'AFD assure le secrétariat du Fonds Français pour l'Environnement Mondiale (FFEM) qui est un fonds public bilatéral crée en 1994 à la suite du sommet de Rio. Il est doté de ressources en subvention à hauteur de 95 millions d'euros pour la période 2011-2014 et intervient sur des projets dans les domaines de la biodiversité, le changement climatique, les eaux internationales, la désertification et la dégradation des terres, la couche d'ozone.

Quel soutien spécifique l'AFD apporte t-elle en faveur des TPE/PMI ?

---→



9

Dans les prochaines années, le C2D constituera bien évidemment l'essentiel de l'activité souveraine de l'AFD en Côte d'Ivoire. Le premier C2D qui a été négocié avec la partie ivoirienne sur les trois prochaines années est particulièrement ambitieux : il porte sur 630 millions d'euros, soit environ 400 milliards de FCFA et couvre 6 secteurs : éducation, formation, emploi ; santé ; agriculture, développement rural et biodiversité ; développement urbain et eau ; infrastructures de transport ; justice. Toutefois, dans un souci de complémentarité avec le C2D, l'AFD poursuivra l'instruction d'appuis directs (sous forme de prêts non souverains) notamment aux projets villageois des agro-industriels ivoiriens.

Gérald Collange
Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) en Côte d'Ivoire

afd
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

afd AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT



Les TPE/PME constituent l'essentiel du tissu économique en Côte d'Ivoire. Elles constituent un important potentiel de croissance et de créations d'emplois. C'est la raison pour laquelle l'AFD apporte un appui important à ce secteur à travers un instrument de partage de risque ARIZ et un soutien direct aux institutions de micro-finances.
ARIZ est un outil de garantie destiné à faciliter l'accès au financement des petites et moyennes entreprises privées et des institutions de micro finance. Son but est de soutenir les projets de création et de développement des entreprises. En permettant aux banques et aux organismes spécialisés d'octroyer des crédits aux PME/PMI, la garantie ARIZ dynamise leur activité et participe au développement du tissu économique national. Toutes les entreprises privées et les institutions de micro finance locales peuvent obtenir une garantie ARIZ. Tous les secteurs d'activité sont éligibles à l'exception de l'immobilier d'habitation, l'armement, le tabac et les jeux de hasard. Grâce à ARIZ, les établissements de crédits sont encouragés à aider les PME/PMI et les petits commerçants à renforcer ou diversifier leurs activités. 5 établissements de crédit sont actuellement bénéficiaires du mécanisme ARIZ.
A ce jour, le montant des garanties octroyées par ARIZ s'élèvent à 60 millions d'euros (40 milliards de FCFA), ce qui correspond à un volume de prêts aux PME de 80 milliards de FCFA. 130 entreprises ont ainsi été accompagnées dans leur création ou développement, ce qui a permis de créer ou maintenir plus de 3.500 emplois.
Par ailleurs pour répondre à la situation de post-crise en Côte d'Ivoire, un nouveau dispositif de garanties ciblé sur les restructurations de crédits et les crédits court terme va être très prochainement opérationnel. Il devrait permettre de garantir, en deux ans, 30 millions d'euros de crédits supplémentaires aux PME. Pour être plus précis, ce compartiment "ARIZ Court terme" mettra en œuvre trois outils nouveaux et complémentaires : la garantie des restructurations de crédits à moyen terme ; la garantie de consolidation des dettes court terme en ligne de crédit à moyen terme ; la garantie de nouvelles lignes à court terme. Les dossiers pourront être transmis jusqu'à fin 2013.
S'agissant de la microfinance, vecteur essentiel de soutien aux TPE, nous avons soutenu la création de deux institutions de la place : Microcred-CI et Advans-CI. Le développement d'institutions de microfinance comportant un actionnariat de renommée internationale et reposant sur un modèle économique éprouvé devrait représenter , pour le secteur, un exemple en termes de bonne gouvernance, pour les populations, un opérateur professionnel au service du financement d'un volet de l'économie souvent délaissé, et pour les autorités financières, une référence permettant de contribuer à la réduction du risque systémique du secteur aujourd'hui en difficulté.

Plus globalement, est-ce que l'AFD peut donner les informations sur l'utilisation de l'argent qu'elle prête aux Etats ? Si oui donnez-nous quelques informations sur la Côte d'Ivoire.



L'AFD est un établissement public français parfaitement transparent. L'information sur notre activité dans tous nos pays d'intervention est disponible sur notre site internet et je vous invite ainsi que vos lecteurs à vous y reporter.
S'agissant de notre activité en Côte d'Ivoire, de 2008 (date de réouverture de notre agence suite aux événements de 2004) à 2010, elle s'est concentrée sur l'appui au secteur privé et notamment sur le développement de l'outil ARIZ de garantie bancaire à destination des PME et sur la microfinance.
Après le 13 avril la France a apporté un soutien financier exceptionnel de 400 millions d'euros à l'Etat ivoirien pour aider au rétablissement de l'administration centrale et contribuer à la relance de l'économie, notamment à travers la résorption des arriérés intérieurs de l'Etat vis-à-vis de ses fournisseurs. En outre, Proparco, notre filiale secteur privé, a apporté depuis la fin de la crise 48 millions d'euros de financement au secteur privé ivoirien.
Dans les prochaines années, le C2D constituera bien évidemment l'essentiel de l'activité souveraine de l'AFD en Côte d'Ivoire. Le premier C2D qui a été négocié avec la partie ivoirienne sur les trois prochaines années est particulièrement ambitieux : il porte sur 630 millions d'euros, soit environ 400 milliards de FCFA et couvre 6 secteurs : éducation, formation, emploi ; santé ; agriculture, développement rural et biodiversité ; développement urbain et eau ; infrastructures de transport ; justice. Toutefois,

---→

ARIZ | La garantie financière de l'AFD en Côte d'Ivoire





Mon projet d'investissement facilité grâce à ARIZ.

QU'EST-CE QU'ARIZ ?

ARIZ est un dispositif destiné à faciliter l'accès au financement des petites et moyennes entreprises privées (PME/PMI), des professionnels et des institutions de micro finance (IMF). Elle a pour but de soutenir les projets de création et de développement des entreprises.

Parce qu'elle permet aux banques et aux autres organismes spécialisés d'octroyer des crédits aux PME/PMI, la garantie ARIZ dynamise leur activité et participe ainsi au développement du tissu économique national.

LES SPÉCIFICITÉS ARIZ

- Une garantie octroyée sur des maturités de 2 à 12 ans.
- Une garantie jusqu'à 1.3 milliard de FCFA soit 50% d'un prêt de 2.6 milliards de FCFA.
- Une garantie à hauteur de 50% de tout crédit d'investissement et de développement (ou de 75% des prêts accordés aux IMF).

ARIZ MODE D'EMPLOI

Qui est éligible ? -

- Toutes les entreprises privées et les Institutions de micro finance locales peuvent obtenir une garantie ARIZ.
- Tous les secteurs d'activité sont concernés à l'exception de l'immobilier d'habitation, l'armement, le tabac et les jeux de hasard.

Pour quels types de projet ?

ARIZ accompagne la création, le maintien, le développement et la modernisation des PME/PMI et des professionnels.

Quel est le but recherché ?

Grâce à ARIZ, les établissements de crédits sont encouragés à aider les PME/PMI et les petits commerçants à renforcer et/ou diversifier leurs activités.

Dans quelle mesure la garantie ARIZ est-elle accordée ?

La garantie ARIZ a été créée pour faciliter :

- Le financement des projets de création et de développement des entreprises par le crédit à moyen ou à long terme qu'il s'agisse d'une micro-entreprise artisanale ou d'une PME exportatrice.
- L'accès au refinancement des institutions de micro finance.
- Les apports en fonds propres d'une maison mère dans sa filiale ainsi que les prises de participation des organismes de capital-investissement dans les petites et moyennes entreprises locales.
- Les financements portant sur l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Comment en bénéficier ?

Pour être éligible au mécanisme ARIZ, l'entreprise doit déposer un dossier de crédit auprès de l'une des banques partenaires et recueillir un avis favorable du comité de crédit de celles-ci. 5 banques sont actuellement bénéficiaires du mécanisme ARIZ : BICICI, BOA, SGBCI, SIB et ALIOS FINANCE. D'autres partenariats sont en cours de validation. Les banques se chargent ensuite de transmettre le dossier à l'AFD pour examen.

TEMOIGNAGE DE QUELQUES BANQUES PARTENAIRES



Mme Traoré, BICICI. : "Ce dispositif allégeant nos risques nous permet une plus large ouverture à des demandes considérées comme insuffisamment bordées ou couvertes ou relevant de secteurs dont le taux de rentabilité reste mal connu".



Mr Labadens, SGBCI : "Les procédures sont simples et les délais de réponse corrects. cette garantie nous permet de nous ouvrir encore plus largement aux PME/PMI donc contribuer plus efficacement au financement de l'économie".

ARIZ AIDE LES ENTREPRISES À OBTENIR PLUS FACILEMENT UN CRÉDIT À L'INVESTISSEMENT AUPRÈS DE LEUR BANQUE

EXAT (Exploitation Agricole Téhui)

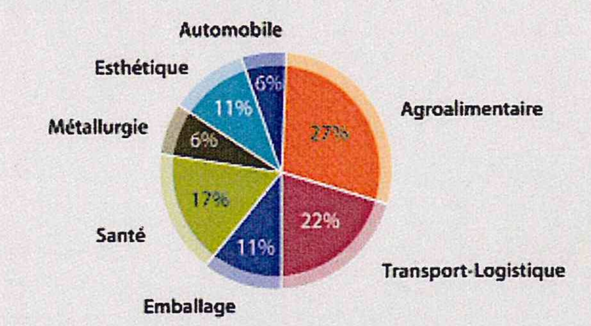


Entrée en activité depuis juin 2009, entre Soubré et Méagui, l'usine de transformation du latex exploite 600 hectares d'hévéas en production propre - Pour la construction de l'usine et pour ses achats de latex aux planteurs villageois, EXAT a obtenu en 6 mois des crédits demandés à travers trois banques : la SGBCI, la BIAO et la BICICI. La garantie ARIZ a joué un rôle déterminant dans l'obtention de ces crédits. EXAT souhaite développer ses plantations industrielles pour réduire sa dépendance de l'extérieur.

ARIZ EN CÔTE D'IVOIRE

- Une centaine d'entreprise accompagnée dans leur création au développement;
- Plus de 40 milliards de FCA de crédits injectés avec une couverture ARIZ;
- Plus de 3 000 emplois créés ou maintenus;
- ARIZ intervient auprès des entreprises de toutes tailles, qu'il s'agisse d'une micro-entreprise artisanale ou d'une PME exportatrice.

LES ENGAGEMENTS ARIZ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :

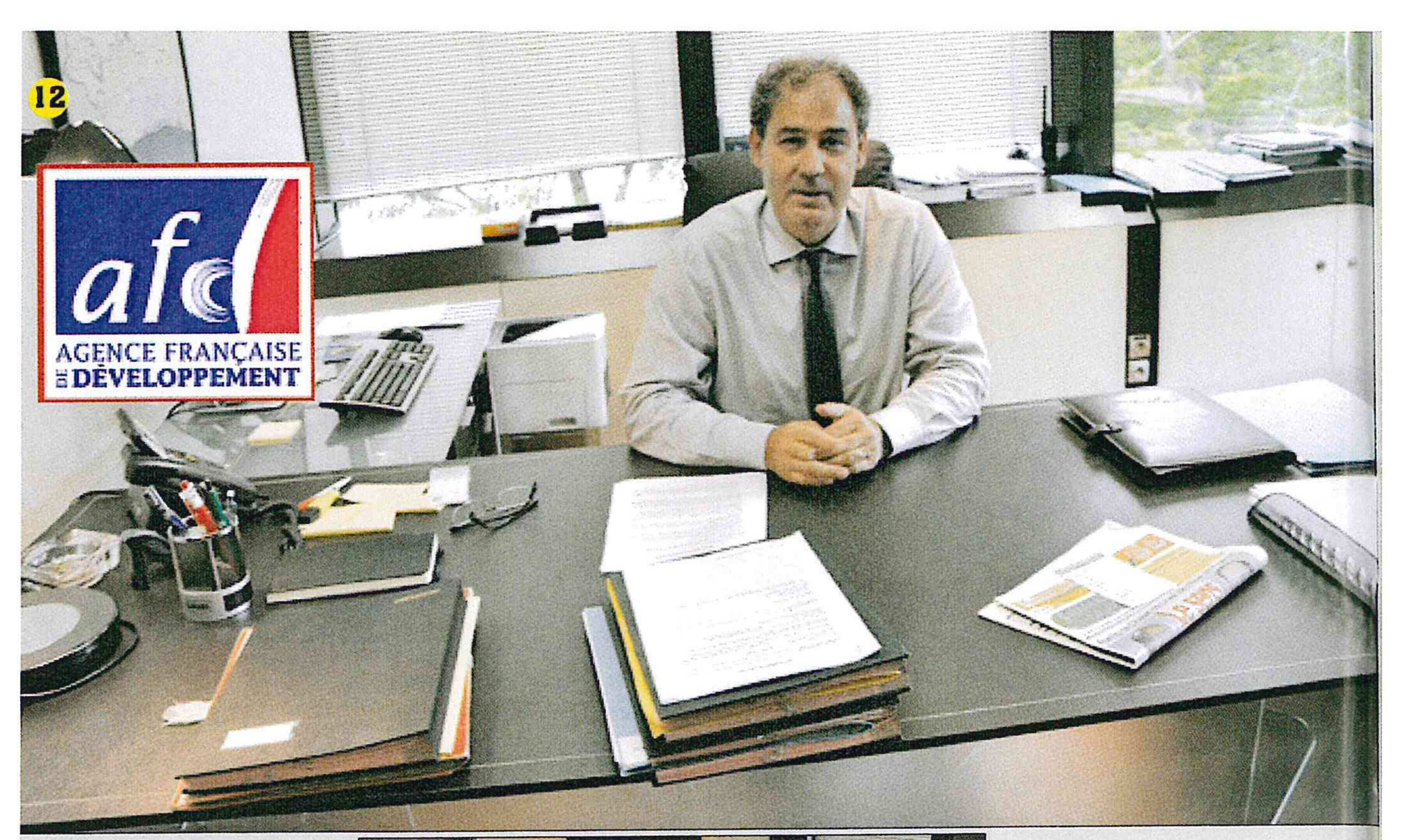


*Chiffres cumulés de Septembre 2008 à avril 2009.

PRESENTATION DE L'AFD

Établissement public dont la mission est définie par le gouvernement françai l'Agence Française de Développement (AFD) agit, depuis plus de soixante an pour combattre la pauvreté et favoriser le développement des pays du Su Présente sur le terrain dans plus de 60 pays et dans l'Outre-mer, l'AFD finance accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des population soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisatio des enfants, appui aux agriculteurs, soutien aux petites entreprises, adductio d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement clima que... En 2009, l'AFD a consacré plus de 6,2 milliards d'euros au financeme d'actions dans les pays en développement et émergents et en faveur d l'Outre-mer. Ils ont notamment contribué à la vaccination de 1,8 millio d'enfants, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour 7 millions de personnes et le soutien à 900 000 emplois dans le secteur product Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettro d'économiser près de 5 millions de tonnes de CO2 par an.

Bvd François Mitterrand 01 BP 1814 ABIDJAN 01 – CÔTE D'IVOIRE Tél. : 225 22 40 70 40 Fax : 225 22 44 21 78 - www.afd.fr



dans un souci de complémentarité avec le C2D, l'AFD poursuivra l'instruction d'appuis directs (sous forme de prêts non souverains) notamment aux projets villageois des agro-industriels ivoiriens.

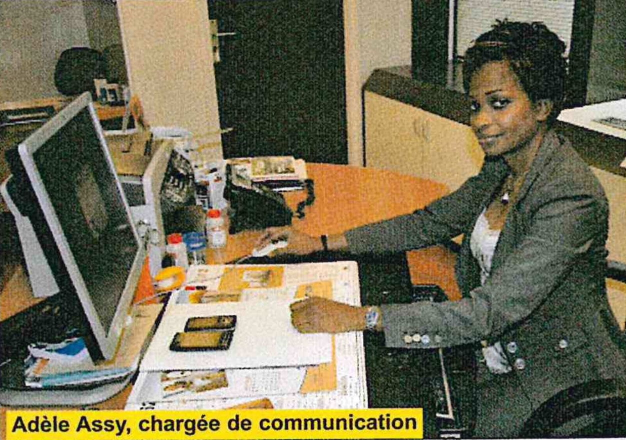
La Côte d'Ivoire vient d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Quel est le montant de la dette annulée ? Va-t-il sortir la Côte d'Ivoire de la dette ?



La Côte d'Ivoire vient d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres prioritaires (PPTE) qui a ouvert la voie, le 29 juin dernier, à la négociation définitive d'annulation de la dette extérieure due par la Côte d'Ivoire au Club de Paris. Cette négociation a permis une annulation de 6,5 milliards de dollars, soit près de 100 % du stock de dette détenu par les créanciers du Club de Paris.

L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE représente une étape importante pour la Côte d'Ivoire et sa population qui témoigne des progrès qui ont été enregistrés dans la gestion macro-économique et financière du pays depuis la fin de la crise post-électorale en 2011.

Toutefois, si le point d'achèvement de l'initiative PPTE est une condition nécessaire à la reprise d'une croissance durable, ce n'est pas une condition suffisante. Certes, il permettra de réduire considérablement la charge de la dette de la Côte d'Ivoire et de contribuer ainsi à mieux stabiliser les finances publiques et à renforcer les dépenses en faveur de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. Les annulations de dette devraient aussi faciliter le recours à l'endettement extérieur pour le financement des infrastructures économiques qui ont un rôle essentiel à jouer dans la poursuite de la croissance économique.


Adèle Assy, chargée de communication


Mme Fatou Soumahoro, assistante Proparco

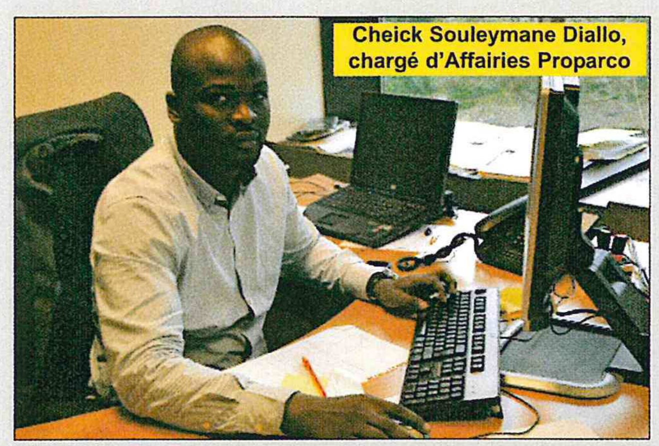
D'autres conditions sont aussi nécessaires pour faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Parmi celles-ci, il y a bien évidemment l'amélioration de la situation sécuritaire et le climat des affaires, qui sont indispensables pour redonner confiance aux investisseurs. Au-delà, le maintien d'un taux de croissance élevé exigera un changement en profondeur du modèle économique, ce qui impliquera naturellement le succès des grandes réformes structurelles en cours et une stabilité politique durable.

En d'autres termes, on pourrait dire que l'atteinte du point d'achèvement n'est pas une fin mais plutôt un commencement.

Pourriez-vous nous dire quelques mots sur le C2D ?



Le Contrat de désendettement développement (C2D) correspond à l'effort additionnel consenti par la France en plus de la réduction de dette accordée dans le cadre de l'initiative PPTE. Plutôt qu'une annulation " sèche ", la France a fait le choix original, de mettre en œuvre un mécanisme dit " contrat de désendettement et développement " (C2D). Celui-ci se traduit par l'octroi par la France, d'une subvention à la Côte d'Ivoire en contrepartie du versement des échéances de la dette pour financer des programmes en faveur de la



Cheick Souleymane Diallo, chargé d'Affairies Proparco

croissance et de la lutte contre la pauvreté, sélectionnés d'un commun accord avec le pays bénéficiaire. Les marges de manœuvre financières dégagées par l'annulation de dette sont ainsi fléchées vers les secteurs prioritaires définis dans le Programme National de Développement (PND) de la Côte d'Ivoire. C'est aussi une opportunité de construire, avec l'administration ivoirienne, un dialogue approfondi sur les politiques sectorielles qui sont en œuvre dans le C2D.

Le volume de la dette qui sera traité par le C2D est exceptionnel par son volume (environ 2,86 millions d'euros, soit près de 1.900 milliards de FCFA). Le C2D sera donc le principal outil de la coopération entre la France et la Côte d'Ivoire durant les prochaines années.

Quels sont, selon vous, les perspectives de développement en Côte d'Ivoire ?



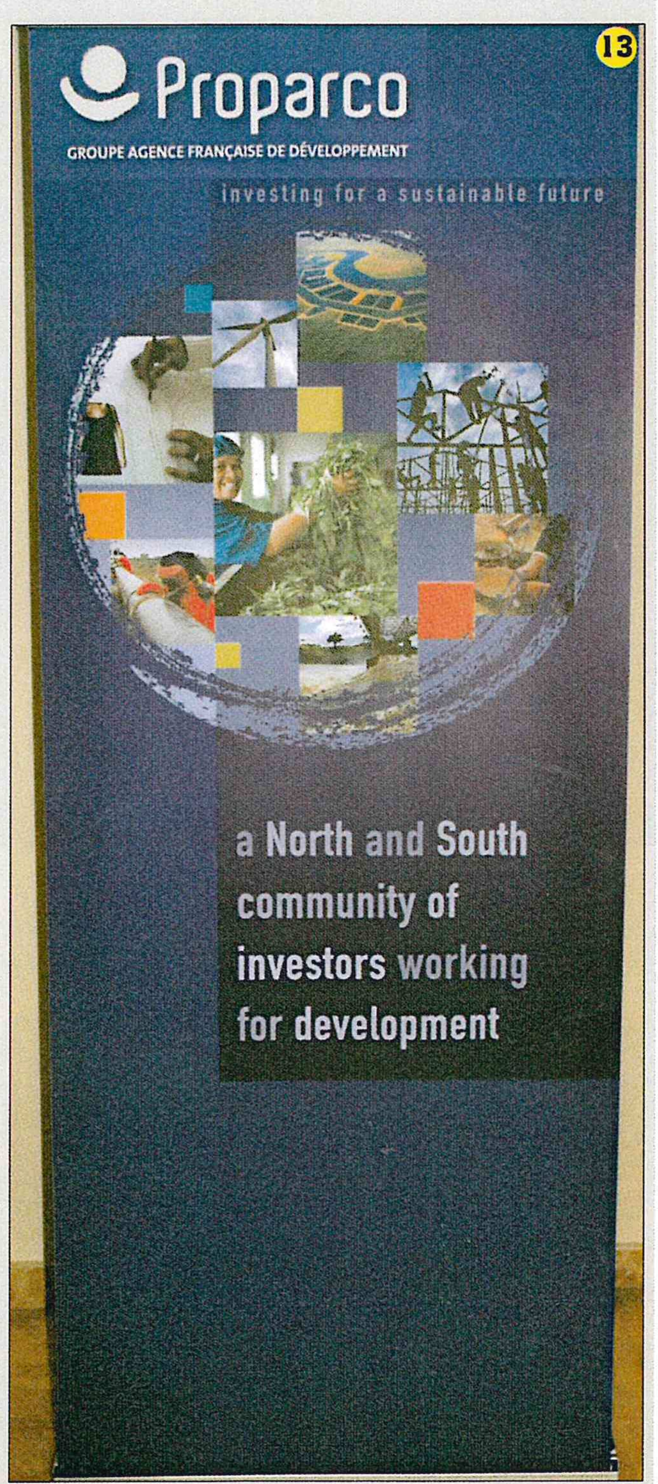
A court terme, on peut penser que la reprise de la croissance devrait être facilitée par un dividende de " normalisation politique " et un effet de rattrapage en raison du sous-investissement chronique des dix dernières années. Faut-il rappeler que le taux d'investissement est de 10% du PIB contre 35% au Viet Nam ? Les annulations de dette liées à l'initiative PPTE devraient en faciliter le financement, notamment par la confiance retrouvée qui devrait favoriser les investissements directs étrangers et aussi par l'accroissement de la capacité d'endettement de l'Etat. Aussi, à mon sens, l'accélération de la croissance prévue par la FMI en 2012, autour de 8 %, me parait parfaitement crédible.

Au delà, le maintien d'un taux de croissance élevé exigera un changement en profondeur du modèle de croissance ivoirien qui devra s'appuyer sur de nouveaux relais de croissance et la Côte d'Ivoire ne manque pas atouts : une main d'œuvre relativement mieux formée que les pays de la sous-région ; des potentialités agricoles diversifiées ; une épargne qui devrait être renforcée par la baisse tendancielle du ratio de dépendance qui mesure le nombre de non-actifs à la charge de chaque actif ; une relative diversification de l'économie mais dont la valorisation nécessitera, au-delà d'une politique d'investissement de réformer des secteurs clés de l'économie, en particulier la justice, l'énergie et le secteur bancaire ;

Dans ce contexte, l'un des défis majeurs sera de créer davantage d'emplois, notamment pour les jeunes. Le modèle économique tel qu'il avait été pensé au moment de l'indépendance, principalement fondé sur l'exploitation des ressources naturelles doit évoluer. Il s'agit en effet de développer massivement des emplois dans les centres urbains afin d'absorber la migration en provenance des zones rurales. De ce point de vue les perspectives les plus évidentes de création d'emplois en milieu urbain concernent la remontée industrielle des filières agricoles, le BTP ainsi que les services et notamment le transport et pourquoi pas le tourisme.

J'ajoute que l'évolution d'une économie agricole extensive à une économie plus urbanisée et intensive nécessite d'investir massivement dans l'éducation. C'est la raison pour laquelle l'enseignement technique et la formation professionnelle tiennent une grande place dans le C2D.

Des risques pèsent bien évidemment sur la réalisation de cette croissance, y compris à court terme, au premier rang desquels la situation sécuritaire mais aussi la capacité d'absorption de l'administration, affaiblie après plusieurs années de crise, l'évolution des cours



du cacao et du pétrole qui pèsent lourdement sur la balance commerciale du pays et la capacité du secteur bancaire à accompagner la reprise, notamment en faveur du tissu des PME/PMI.

Pour conclure, quel message souhaiteriez-vous adresser à l'endroit de la nation ivoirienne ?



La Côte d'Ivoire peut incontestablement redevenir le moteur de croissance régionale de la sous-région. L'objectif fixé par le Président Ouattara de rejoindre les émergents en 2020 est ambitieux, mais pas totalement infondé si le pays parvient à activer les leviers nécessaires et à valoriser son important potentiel lié à ses ressources naturelles et à son capital humain. C'est donc un message résolument optimiste que je veux faire passer et dire encore une fois que l'AFD entend bien déployer tous les moyens nécessaires pour accompagner la Côte d'Ivoire dans cette période charnière pour son avenir.

Interview réalisée par Liport Max

afd
AGENCE FRANÇAISE
DÉVELOPPEMENT

LES ACTIONS DE L'AFD DANS LES QUARTIERS PRECAIRES A ABIDJAN

Une mission de l'Agence Française de Développement AFD) a séjourné à Abidjan u 16 au 20 juillet 2012 dans e cadre de l'"identification du olet " développement urbain du premier Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) de la Côte d'Ivoire. Elle était onduite par Mlle Amandine UKHAN et M. Guillaume OSSE, chefs de projets, au sein de la division " léveloppement urbain et collectivités locales ". Ce volet du prochain C2D qui ecouvre les problématiques iées à l'habitat (foncier urbain, logements sociaux, quartiers précaires, déplacements) dans l'agglomération d'Abidjan qui affiche un déficit de 400.000 ogements bénéficiera d'une dotation de 51,3 milliards de FCFA. La mission a rencontré les autorités ivoiriennes concernées par le sujet notamment les conseillers du président de la République, le ministère de la construction, de l'assainissement et de l'urbanisme, le ministère de la promotion du logement, le ministère des transports, le District d'Abidjan, certains opérateurs privés (banque et société de promotion immobilière) et les partenaires techniques et financiers (délégation de l'UE, la Banque Mondiale et la BAD). La mission s'est achevée par une visite de quartiers précaires dans les communes de Koumassi (DIVO) de Port-Bouët (POINTE DES FUMEURS et JEAN FOLY) et d'Abobo (PK 18 et ANONKOUA KOUTE).

L.M

